

Panorama des industries agroalimentaires

édition 2014



Région Guyane

☞ Chiffres clés 2012.....	1
☞ Diagnostic territorial.....	4
☞ Carte d'implantation des établissements par secteur.....	5

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. L'artisanat commercial et le commerce de gros ont été exclus du champ d'étude des fiches régionales du Panorama des industries agroalimentaires (IAA) 2014.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro siret de 14 chiffres.

→ CHIFFRES CLÉS 2012

Tableau 1 : Poids des établissements agroalimentaires de la région dans l'activité industrielle régionale en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

Poids du secteur agroalimentaire (AA) / industrie manufacturière	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
Établissements AA	173	337
Établissements de l'industrie manufacturière	1 204	2 732
% Établissements AA / Établissements de l'industrie manufacturière	14,4%	12,3%

Tableau 2 : Poids des établissements agroalimentaires de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires et par rapport à l'ensemble France en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	35	36
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	15	147
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	19	S
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0
105 – Fabrication de produits laitiers	16	68
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylicés	6	S
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	4	0
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	57	15
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	2	S
11 – Fabrication de boissons	19	S
Total IAA région	173	337
Total IAA France	21 271	391 613
Part de la région / France	0,8%	0,1%

Tableau 3 : Principaux résultats des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires en 2012

Champ : entreprises de 20 salariés et plus des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) de la NAF rev2, DOM inclus

Source : CLAP 2012, FARE 2012, traitements SSP

(1) Entreprises mono et quasi-mono régionales, c'est-à-dire les unités légales (de 0 à N salariés) dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés dans des établissements présents dans la région

(2) y compris autres produits et autres charges

Secteurs de l'industrie agroalimentaire	Nombre d'unités légales (1)	Effectif salarié au 31/12	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée (2)	Ventures à l'exportation
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	0	0	0,0	0,0	0,0
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	2	S	S	S	S
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	0	0	0,0	0,0	0,0
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0	0,0	0,0	0,0
105 – Fabrication de produits laitiers	1	S	S	S	S
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylicés	0	0	0,0	0,0	0,0
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	0	0,0	0,0	0,0	0,0
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	0	0	0,0	0,0	0,0
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	0	0	0,0	0,0	0,0
11 – Fabrication de boissons	1	S	S	S	S
Total IAA région	4	224	28,0	7,5	0,8
Part du périmètre coopératif / région	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ensemble IAA France	2 731	367 591	150 228	28 426	32 921
Part de la région / France	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%

Tableau 4 : Répartition des établissements par classe d'effectifs salariés de la région en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP

Classe d'effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP)	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
De 0 à 9 salariés ETP	166	83
Entre 10 et 49 salariés ETP	6	159
Entre 49 et 100 salariés ETP	1	5
Entre 100 et 259 salariés ETP	0	0
Plus de 250 salariés ETP	0	0
Total IAA	173	337

→ DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La filière agroalimentaire est peu développée dans le département. La Guyane possède peu d'outils de transformation et est encore très dépendante des importations de métropole.

La production insuffisante agroalimentaire locale ne couvre pas les besoins de la population et la Guyane reste extrêmement dépendante de l'extérieur à hauteur de 95 %. Le secteur agroalimentaire exporte peu : onze millions d'euros et ne représente que 5 % des exportations de la région (12,5 % en 2002). Il est en recul depuis 2010 : les exportations ont baissé d'un quart de leur valeur alors que les productions importées ont augmenté de 21 %.

Le secteur des industries agroalimentaires de la Guyane occupe une faible part du secteur manufacturier, avec 14 % des établissements et 12 % des emplois salariés.

L'industrie agroalimentaire repose sur un tissu de 173 établissements générant 337 emplois. L'emploi reste stable depuis deux ans. Il est soutenu par l'activité des industries de transformation des produits de la mer, dont l'effectif salarié a augmenté de 35 % en deux ans.

Le tissu industriel est récent et dominé par des micro-entreprises : 96 % des établissements sont des structures artisanales avec moins de dix salariés employant près d'un quart des emplois du secteur.

Les industries agroalimentaires se situent essentiellement dans le domaine de la boulangerie-pâtisserie et des produits de la mer. Rares sont celles qui transforment des produits locaux : Délices De Guyane pour les produits végétaux et Vivenda pour les produits carnés, Cogumer et Abchée pour les produits de la mer. Depuis plusieurs années, un unique abattoir (ovins, caprins, bovin et porcins) est en fonctionnement à proximité de Cayenne ; début septembre 2014 un deuxième abattoir a été agréé à Mana (Ouest de la Guyane). Dans le secteur de la volaille, une vingtaine de tueries abattent la production locale.

L'Ouest guyanais comprend sur son territoire, une usine de transformation du riz, qui a repris une activité en 2014 après trois ans d'inactivité, et la seule rhumerie du département.

Les petits producteurs transforment leur propre production et complètent avec des achats de produits extérieurs. Leur activité couvre la production des jus locaux, des glaces, des sirops, des rhums arrangés, des confitures, de transformation du manioc. Ils commercialisent ces produits en circuit court sur les marchés et dans des circuits de commercialisation non déclarés.

PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES

Le principal objectif du secteur des IAA est la convergence vers une autonomie énergétique et alimentaire basée sur une meilleure exploitation des ressources, en développant la production locale.

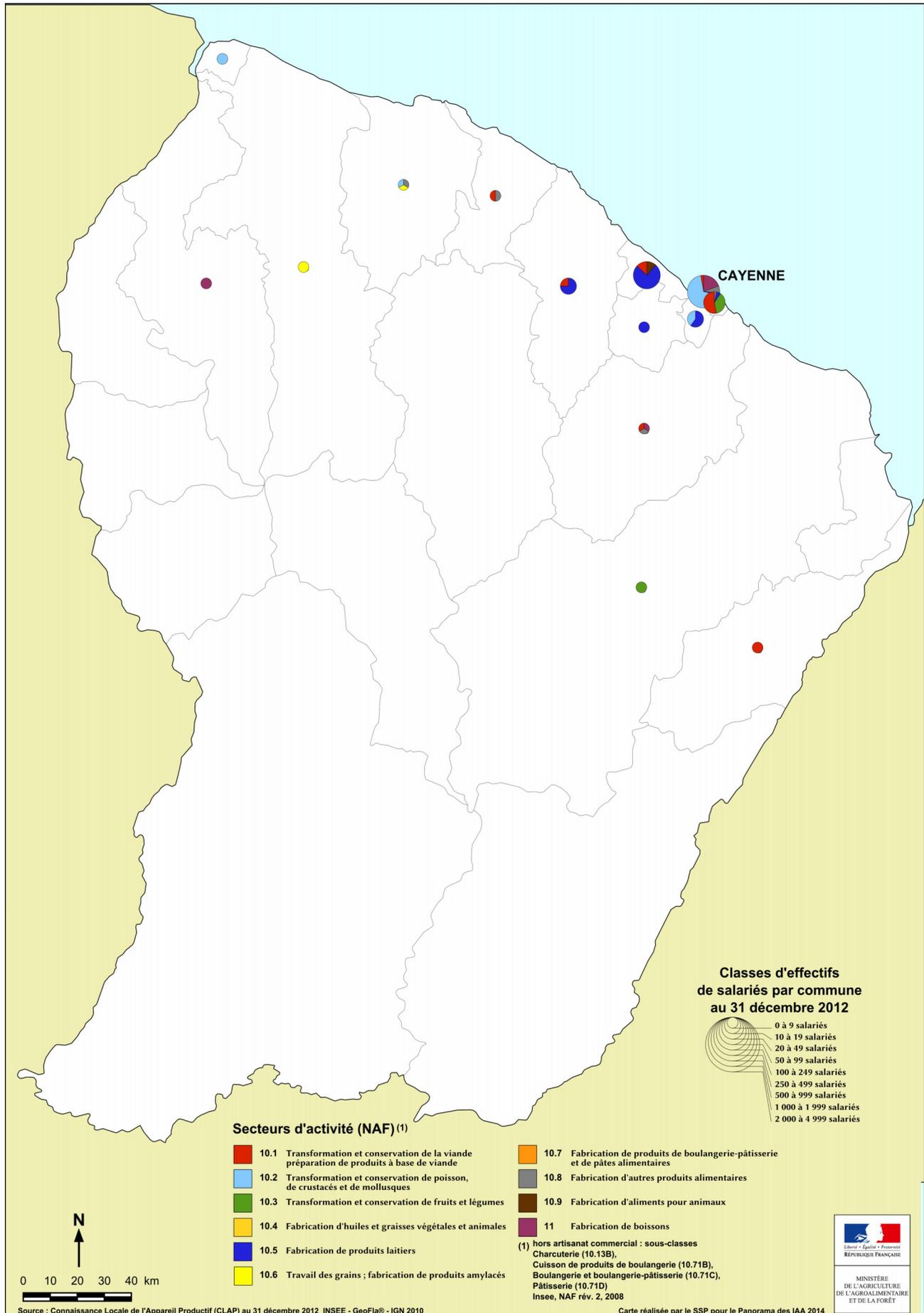
La première démarche réside dans l'identification et l'accompagnement technique et financier des projets d'investissement. En particulier, les très petites entreprises (TPE) se situent à la limite du secteur informel et doivent être portées vers une mise aux normes sanitaires et du droit du travail (notamment dans le secteur de la transformation du Manioc).

L'essor du secteur agroalimentaire nécessite la mise en place d'un accompagnement technique pour les IAA. La constitution d'un centre technique agroalimentaire en Guyane est une condition nécessaire au développement du secteur de transformation.

Certains secteurs de la transformation méritent d'être développés : comme le manioc, le wasaï.

Le secteur de la pêche doit améliorer la valorisation de ses produits, en particulier de la crevette. La modernisation des techniques de congélation à bord permettrait des améliorations de la qualité des produits. Un packaging plus attrayant et une labellisation des produits conduirait à des prix de vente plus concurrentiels et l'ouverture à de nouveaux marchés.

→ CARTE D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR



EN SAVOIR PLUS

Coordonnées de la DAAF :

Parc Rebard- B.P. 5002

97 305 Cayenne cedex

Tél. : 05 94 29 63 05 ou 63 30

Fax : 05 94 29 63 63

daaf973@agriculture.gouv.fr

<http://www.guyane.pref.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Alimentation-agriculture-foret/La-DAAF>

Observatoire :

- Carif-Oref Guyane :

info@cariforefguy.org

www.carofguy-formation.org